

La pancarte

Une compilation singulière...

Villejuif, 3 juin 2009

Journée d'études organisée par :

Michel Parisse,

Laurent Morelle

Marlène Helias-Baron



Institut des Traditions Textuelles
7 rue Guy Môquet BP 8 94801 Villejuif Cedex

Pour l'historiographie récente, la pancarte est – comme le cartulaire, son « faux frère » – un sujet d'étude à part entière. C'est une pratique qui a duré près d'un siècle et demie, des années 1050 environ au début du XIII^e siècle ; elle semble liée aux nouveaux établissements, nés dans les interstices laissés par les grandes abbayes bénédictines. Tout monastère acquérant des biens par petits morceaux est susceptible d'avoir des pancartes dans ses archives, même si la grande masse d'entre elles provient des fonds cisterciens ou prémontrés.

La pancarte pose d'abord un problème de terminologie. Le terme est polysémique et antérieur à l'émergence du phénomène. Selon le *Vocabulaire international de diplomatique*, à l'époque carolingienne, il s'agit d'une confirmation de droits portant sur des biens dont les titres ont été perdus ; à partir du XI^e siècle, c'est un acte de grande taille consignant de nombreuses actions juridiques, rédigées sous forme de listes de biens ou de notices ; le dernier sens en fait un cartulaire. Au pire, elle apparaît comme une simple collection d'actes ou d'actions juridiques ; au mieux, ce document hybride intrigue et déconcerte par son ambiguïté. Elle est à la fois charte « classique » par sa mise en page et cartulaire par sa récapitulation d'actes (chartes et/ou notices) antérieurs parfois disparus. Comment dépasser cet écueil ?

La table ronde organisée en 1994 par Michel Parisse, Pierre Pégeot et Benoît-Michel Tock, (*Pancartes monastiques des XI^e et XII^e siècles*, Turnhout, 1998, 203 p.), avait pour objectif de préciser les origines, la nature, les significations et les évolutions de ces documents singuliers. Quinze ans après cette rencontre, il convient d'en discuter les acquis et de présenter les pistes explorées depuis. Pourtant, même si des travaux récents traitent de la question (notamment en 2007, ceux d'Éric Van Torhout sur les « pancartes-notices » du Mont-Saint-Michel), il reste de nombreux pans d'ombres. D'abord, il importe de définir ce qui doit être considéré comme une pancarte et ce qui doit être exclu de la dénomination ; ensuite il faut savoir quelle est la place de ces actes, si on doit les considérer comme des copies ou comme des originaux et s'il est possible de trancher à ce sujet. Une autre difficulté tient à l'identification du rédacteur : s'agit-il de l'auteur ou des bénéficiaires ? Qu'est-ce qu'il y a en amont des pancartes, c'est-à-dire à partir de quels matériaux ont-elles été constituées ? Enfin, dans quel but ont-elles été confectionnées ?

9H30 : ACCUEIL ET INTRODUCTION

10H : OUVERTURE

10h-10h30 : Laurent MORELLE.

« Les pancartes. État de la question »

10h30-11h : Michel PARISSÉ.

« Présentation de la pancarte de Mont-Saint-Rigaud »

11H-11H30 : DISCUSSION ET PAUSE

11h30-12h00 : Chantal SENSÉBY.

« Les pancartes ligériennes : présentation d'un dossier »

12h-12h30 : Hubert FLAMMARION.

« Synthèse sur les pancartes de Morimond »

12H30-14H : DÉJEUNER

14h-14h30 : Marlène HELIAS.

« Comment lire une pancarte ? Les guides de lecture sur les pancartes »
ou « Présentation d'une pancarte » ?

14h30-15h : Tamiko FUJIMOTO.

« Les pancartes de Saint-Etienne de Caen »

15H-15H30 : DISCUSSION ET PAUSE

15h30-16h : Benoît-Michel TOCK.

« Les problèmes ardu de l'édition des pancartes »

16h : Table ronde conclusive : « qu'appelle-t-on une pancarte ? »

Animation par les trois organisateurs

Réservation : marlhelias@yahoo.fr